

Un sentiment d'inconfort après un conflit avec un élève

Caillot Julie

Enseignante stagiaire PLC2 en Education physique et sportive, Académie de Clermont-Ferrand.
julie.caillot@wanadoo.fr

J'ai accepté de témoigner lors de ce colloque pour deux types de raisons : a) des raisons d'ordre professionnel. Le fait de relater une expérience et de l'analyser *a posteriori* avec d'autres enseignants, des chercheurs, des étudiants, peut m'aider à comprendre le métier dans toute sa complexité et me permettre de progresser en tant que jeune professeur d'EPS ; b) des raisons d'ordre personnel. Faire part de mes doutes, mes incertitudes, mes ressentis et les partager avec des collègues qui ont pu vivre les mêmes expériences permet de « dédramatiser » les situations et de se remettre en questions sans pour autant se dévaloriser.

L'expérience que je relate pourrait paraître *a priori* banale mais elle a été marquante pour moi lors de mon année de stage PLC2. J'ai choisi d'intituler ce témoignage « Un sentiment d'inconfort après un conflit avec un élève » car il relate un incident vécu au cours d'une leçon de volley-ball avec une classe de 1^{ère}. J'avais alors pour toute expérience professionnelle quatre mois de pratique sur le terrain (expériences encore exploratoires, parfois tâtonnantes) et de nombreux doutes sur la façon de fonctionner avec les élèves. La séance se déroulait dans le gymnase que je partageais avec un autre enseignant et une autre classe.

Un de mes élèves, que j'appellerai dans cet exposé Pierre, faisait partie des élèves perturbateurs : il déviait souvent les tâches proposées pour faire uniquement des matchs, il s'emportait vite dès qu'il perdait ou dès qu'un camarade lui faisait une remarque, il ne se mettait pas toujours en activité. Depuis le début de l'année, cet élève se présentait comme une victime en affirmant fréquemment, « c'est toujours sur moi que ça tombe ». Et c'était en effet le cas car cet élève était le plus pénible de la classe.

Au milieu de la séance, Pierre a frappé très fort au pied dans le ballon de volley-ball : le ballon a frôlé la tête d'un élève et percuté assez fort la partie vitrée du mur. De nombreux élèves se sont retournés ainsi que l'enseignant de l'autre classe qui n'a pas tardé à me regarder. Ayant vu la scène de loin, j'ai crié « tu connais la règle, tu viens t'asseoir vers le tableau, tu arrêtes de jouer ». Je n'ai pas pris le temps de me rapprocher de Pierre pour lui faire la remarque car je craignais que mon collègue intervienne à ma place. J'étais gênée par tous les bruits de ballon, les cris que faisait ma classe par rapport à celle de mon collègue. J'avais peur qu'il me juge et qu'il pense que j'étais incapable de tenir mes élèves. Il faut préciser que cet enseignant me connaissait bien car j'avais été son élève dans ce même lycée. J'ai regardé Pierre qui ne venait pas, s'énervait, rouspétait. Je me rapprochai de lui et lui répétai mes propos. Il me dit alors : « ce n'est pas moi, je n'ai rien fait ». Subjuguée par une telle insolence, je rentrai dans le conflit en lui stipulant que je l'avais vu. Il niait encore, j'insistai à nouveau : le ton monta. Il tourna en rond devant moi, je le suivis. Un camarade s'en mêla et lui conseilla d'avouer. C'est ce qu'il finit par faire en se justifiant : « c'est vrai mais ce n'est pas ma faute, je viens de recevoir le ballon en pleine tête, je suis obligé de me défendre, je ne vais pas me laisser faire ». Ne sachant pas quoi dire, je lui répétai plus fermement d'aller s'asseoir. Il s'énerva en me tenant tête : « je ne suis pas un chien » et se rapprocha de moi en me fixant des yeux. Il faut ajouter que cet élève est beaucoup plus grand que moi. Il me regardait donc de haut.

A ce moment là, j'ai eu peur qu'il ait un comportement violent envers moi et devant tous les autres élèves, je sentais que je perdais le contrôle, que je n'avais pas d'autorité sur lui. Que pouvais-je faire s'il refusait encore ma punition ? Je me répétai intérieurement : « ne lâche pas son regard, ne baisse pas les yeux, ne le laisse pas gagner » et en même temps tout s'arrêtait autour de moi, je

ne voyais plus les autres élèves. La situation m'échappait, j'étais complètement paniquée intérieurement mais je tentais de rester calme en apparence. Je ressentais une sorte d'agression envers moi en tant que professeur, accompagnée d'un sentiment de compétence amoindri, ceci me touchait en tant que personne.

Je lui répétais une dernière fois d'aller s'asseoir, d'un ton calme. Il le fit enfin et entama son discours en jouant le rôle de victime : « ça tombe toujours sur moi alors que d'autres le font et vous ne dites rien ».

Que répondre ?

Devais-je continuer la discussion ?

Était-ce vrai ? Je ne dis plus rien.

Le conflit a duré environ trois minutes, des minutes interminables pour moi. A ce moment, une élève qui fait partie des plus sérieuses s'est mise à son tour à taper au pied dans le ballon. Fatiguée et encore affectée par le conflit avec Pierre, je lui dis seulement d'un ton las, déçu : « tu ne vas pas t'y mettre toi aussi ». Elle sourit, s'excusa et la discussion s'arrêta là. L'élève puni ne manqua pas de se manifester : « alors elle, elle a le droit, vous ne lui dites rien, mais moi je fais la même chose et j'ai plus le droit de jouer, c'est dégueulasse ».

J'ai à ce moment là manqué de répartie. Aucune réponse ne me venait en tête. Il est vrai que dans ce dernier cas, le ballon n'a touché personne et n'a pas tapé contre la vitre. Mais cette différence était-elle suffisante ? N'était-ce pas le même acte commis ?

N'étant pas convaincue de mes arguments, je n'ai alors rien dit, j'ai fait semblant de ne pas écouter et je me suis écartée des deux élèves. Pierre est resté assis et l'autre élève a continué l'exercice.

J'ai ensuite essayé de reprendre le cours, de regarder les autres élèves mais cette histoire se répétait en moi-même. Ai-je bien fait ? Pierre avait-il raison ? Retrouvant peu à peu ma lucidité, je me suis rendue compte de mon manque d'équité envers les élèves. C'était effectivement injuste de punir Pierre et pas la seconde élève. Je me suis laissé influencer par mes connaissances antérieures sur ces élèves, leurs comportements passés.

Ai-je pris ma décision en fonction des faits ou des personnes ?

Comment rattraper cette injustice ?

Dois-je retourner vers Pierre et lui avouer que je n'ai pas été juste avec lui par rapport à l'autre élève ?

Dois-je punir *a posteriori* l'élève sérieuse ? Dans ce cas, suis-je encore crédible aux yeux des élèves ?

Puis-je changer d'avis aussi facilement ? N'est-il pas trop tard ?

Au bout de cinq minutes, j'ai donné la permission à Pierre de réintégrer le groupe pour finir la séance. Il n'a pas voulu jouer. Il est resté assis.

Ces types de situations engendrent en plus du sentiment d'injustice (qui donne lieu à des traitements de faveur pour certains) des comportements déviants, violents, de frustration. L'élève accepte d'autant moins la punition ou la sanction s'il considère qu'elle n'est pas méritée. Durant le débat, plusieurs intervenants se sont reconnus dans ce récit, ce qui m'a soulagée. Chacun a fait part de ces idées, de ses solutions, voire de quelques astuces.

Pour limiter les conflits et les injustices, plusieurs propositions ont été émises :

a) Construire avec les élèves certaines règles et les conséquences correspondantes si ces dernières ne sont pas respectées, en début d'année. Cette stratégie peut être expérimentée avec différentes classes mais elle n'est pas suffisante.

b) Proposer un contrat aux élèves perturbateurs qui ont tendance à transgresser les règles. Si l'élève s'engage à se tenir correctement durant les prochaines séances, l'enseignant s'engage de son côté à « effacer l'ardoise » de l'élève, « remettre les compteurs de l'élève à zéro ». Il est en effet important de montrer à l'élève puni lors d'une séance qu'il part sur le même pied d'égalité que ses camarades la séance suivante. Ceci peut éviter le sentiment chez l'élève d'être « le bouc émissaire » de la classe. Cette proposition a toutefois ses limites car elle ne décourage pas les élèves les plus récalcitrants. L'enseignant doit donc trouver une solution dans les règles du contrat. Cette solution est-elle efficace avec des élèves qui ont déjà des fiches de suivi mises en place par la vie scolaire et dont le comportement ne s'améliore pas ?

c) Faire sentir à l'élève que ce n'est pas la personne que l'on punit mais l'acte. Ceci ne peut être efficace que si l'enseignant applique véritablement sur le terrain la distinction entre la personne et l'acte. Ce n'est pas toujours évident, dans l'action, de se tenir à cette règle. Par contre, l'enseignant peut rester vigilant quant à la façon de formuler son mécontentement ou sa remarque. Éviter les termes « c'est encore toi, Pierre tu viens ici » et privilégier plutôt « je ne veux pas voir ceci, je te rappelle que c'est interdit parce que... ». Le fait de formuler les remarques à la première personne accentue l'autorité de l'enseignant et diminue le côté agressif des propos. Ceci permet de limiter les remarques venant des élèves telles que « je ne suis pas un chien » ! De plus, rappeler l'importance de la règle transgressée et expliquer la nécessité de sa mise en place pour un bon fonctionnement dans la classe renforce la crédibilité du professeur.

d) Ne pas hésiter à revenir sur le conflit *a posteriori* si nécessaire (fin de séance voire séance suivante). Si l'enseignant considère qu'il a manqué d'équité envers des élèves, que la punition donnée était injuste, il n'est jamais trop tard pour rattraper son erreur (mieux vaut tard que jamais !). Dans ce cas, l'enseignant peut expliquer aux élèves concernés que sa décision a peut-être été excessive même si le comportement des élèves n'est pas tolérable. En un mot, tenter d'apaiser les tensions en donnant des torts des deux côtés lorsque c'est effectivement le cas.

Afin de repousser les conflits et les injustices, différentes astuces ont été proposées au cours de la discussion :

a) Lorsque l'enseignant se sent démuni durant un conflit (manque d'argumentation, débordé par ses émotions) il peut alors « reporter le conflit » en faisant asseoir l'élève dans un coin quelques minutes et ainsi avoir le temps de se calmer, de calmer l'élève et de réfléchir à la discussion. Il peut également donner rendez-vous à l'élève à la fin de l'heure pour régler le conflit et éviter que les autres élèves ne s'en mêlent et voient l'enseignant perdre la face devant toute la classe. Le conflit est momentanément mis de côté pour continuer la séance dans de bonnes conditions. De plus, l'élève perturbateur cherche souvent à montrer à ses camarades qu'il est capable de tenir tête à l'enseignant. En fin de cours, lorsque l'élève se retrouve seulement avec le délégué de classe et l'enseignant, cet enjeu disparaît.

b) Avec certains élèves perturbateurs, il peut être intéressant de ne pas rentrer dans le conflit dès qu'une règle est transgressée. L'enseignant peut faire un signe d'avertissement à l'élève qui transgresse une règle pour lui faire savoir qu'il a été vu et ainsi le mettre en garde sans pour autant le punir. Si ce signe suffit à calmer l'élève, alors l'enseignant aura évité un conflit. C'est une solution que peut utiliser l'enseignant pour ne pas perdre de temps ni d'énergie tout en conservant une forme d'autorité et de contrôle. L'enseignant peut également profiter d'un temps de rassemblement de la classe pour rappeler l'élève à l'ordre, voire tous les élèves. Cette proposition me paraît efficace car elle permet de ne pas être accaparée par des élèves qui aiment se faire remarquer. En effet, transgresser des règles est une façon pour certains élèves d'attirer simplement

sur eux l'attention de l'enseignant. Certains participants au colloque ont même avoué « tourner la tête » pour faire semblant de ne pas voir les petites infractions commises par les élèves, à condition que celles-ci ne perturbent ni le cours, ni les autres élèves. J'ai expérimenté cette astuce : le résultat a été convainquant. Un élève s'amusait seul en jonglant au pied avec le ballon de volley-ball. Je l'observais discrètement tout en regardant les autres élèves. Au bout de cinq jongles, il s'est arrêté et a continué l'exercice. Avant ce colloque, ma réaction aurait été d'aller voir tout de suite l'élève, de lui rappeler de ne pas jouer au pied avec le ballon, de discuter avec lui... jusqu'à ce qu'un autre élève fasse la même chose. Je passais souvent plus de la moitié de la séance à aller voir un à un les élèves qui, à tour de rôle, tapaient au pied dans le ballon. Ma volonté était de contrôler la classe, de faire respecter les règles et renforcer ainsi mon statut d'enseignant. Le résultat était inverse : j'étais débordée, je finissais la séance épuisée et frustrée car non seulement le contrôle de la classe m'échappait complètement mais surtout je n'avais rien fait apprendre aux élèves.

Le fait de ne pas relever systématiquement et sur le champ des « petites infractions » évite à l'enseignant de passer son temps à « faire la police » (il peut toutefois noter le nom de l'élève et régler le problème ultérieurement). Paradoxalement, ceci lui permet de rester centré sur l'apprentissage des élèves. Cette astuce est bien sûr à moduler en fonction du type et du nombre d'infractions.